

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026
COMPTE-RENDU

Adopté le 26/06/2026

ORDRE DU JOUR :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Elections Sénatoriales : désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants
- Taxe d'aménagement : vote du taux
- Jurés d'assises : désignation par tirage au sort
- Commission de Contrôle des Impôts Directs (CCID) : désignation des commissaires titulaires et suppléants
- Mémoire en réplique au soutien des intérêts de la commune de Coulombs : autorisation d'ester en justice
- Travaux : étude des projets et des devis en cours
- Finances : décisions modificatives
- Salle des fêtes : demandes de prêts
- Questions diverses

Le vendredi 5 juin 2026 les membres du conseil municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 20 mai 2026, se sont réunis.

Sont présents : M. Jean-Noël MARIE, M. Pascal LENOIR, M. Philippe MANGOLD, Mme Catherine MARIE, Mme Clarisse ABITBOL, M. Sébastien DARSIN, M. Godefroy d'HARCOURT, M. Didier LE BARS, Mme Claudine ABHERVÉ, M. Alain FATOU, Mme Nicolle BERTHOUMIEU, Mme Véronique SOLER, Mme Sabine RAFIDIMANANA et M. Roland PETIT.

Mme Céline COLSON est absente.

La séance débute à 18h01.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU PRECEDENT

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu précédent.

COMPTE RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS

Eaux de Ruffin : M. Roland PETIT

La séance précédente avait pour objectifs l'élection du Président et des Vice-présidents, la nomination du délégué à Eure-et-Loir Numérique et du CNAS.

Président : M. Philippe AUFFRAY est élu.

Vice-présidents : Mme Anne-Hélène DONNAT, M. Christian GUILLOT, M. Xavier-François MARIE et M. Artur FERNANDES sont élus.

SIRP : M. Roland PETIT

La dernière réunion s'est déroulée le 2 juin.

Une visite de l'école a été organisée avant la réunion.

R.H. : 1 agent reste embauché avec Action Emploi.

Travaux à venir : peinture, plafond, isolation

L'évolution des effectifs du groupe scolaire est en baisse :

- En 2026, le nombre d'élèves est de 181,
- En 2012, le nombre d'élèves était de 285,
- En 2027, 162 élèves sont attendus pour la rentrée scolaire.

La baisse des effectifs entraîne des évolutions budgétaires et des répartitions budgétaires différentes pour les communes.

À la suite de la fermeture d'une classe, une réorganisation des locaux est en cours d'étude. Un déménagement est prévu le 6 juillet prochain. Les agents municipaux des communes du syndicat ont été sollicités. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Médiathèque : Mme Véronique SOLER

Mme SOLER a constaté une fuite au niveau de la toiture.

C.C.A.S. : Mme Catherine MARIE

Le voyage des seniors aura lieu le 20 juin prochain à Chantilly : visite guidée du château, déjeuner dans un restaurant italien, spectacle équestre, visite des grandes écuries et du musée vivant du Cheval.

Cinémobile : Mme Véronique SOLER

La fréquentation semble être faible.

Eglise Saint-Chéron : la célébration des 325 ans de l'Eglise de Coulombs sera organisée le 19 septembre prochain.

M. Philippe MANGOLD précise que les travaux pour automatiser les contrepoids de l'horloge de l'église vont être réalisés par l'association IDEE.

Voyage des jeunes au Parc Astérix : Mme Claudine ABHERVÉ

La sortie s'est très bien déroulée, notamment grâce à une météo favorable. Le temps d'attente entre les attractions est resté raisonnable. Quarante-cinq jeunes y ont participé.

S.E.B.V. : M. Godefroy d'HARCOURT

La séance précédente avait pour objectifs l'élection du Président, des Vice-présidents et des membres du bureau.

M. Stéphane LEMOINE est le nouveau Président, les Vice-présidents sont M. Mathieu TRIBOUILLOIS, M. Christian ALORY, M. Bruno VAUTIER, Mme Cathy PATUREL et Raymond ROI et les membres du bureau sont M. Laurent BERNHART, M. Freddy BIZARD, M. Godefroy d'HARCOURT, M. Jean-Marie EECKMAN et M. Patrick FAVREAU.

C.C.E.P.I.D.F. « SCOT, PLUI » : Mme Catherine MARIE

M. PERROT est venu ce jour présenter aux élus le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale). Ce document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire, de projet ou bassin de vie (périmètre intercommunal ou au-delà), détermine l'organisation et les grandes orientations de développement.

Les élus doivent identifier les parcelles potentiellement constructibles avant fin août.

Territoire Energie : M. Philippe MANGOLD

La séance précédente avait pour objectifs l'élection du Président, des Vice-présidents et des membres du bureau.

Le Nouveau Président est M. Xavier NICOLAS, les Vice-présidents Mme Christelle LORIN, M. Guy BEAUREPERE, M. Philippe VIGIER, M. Harold HUWART, M. Marc GUERRINI, M. Damien STEPHO, M. Dagmar BERNITT, M. Benoît PELLEGRIN, M. Didier LE BARS, M. Jean-Christophe FAMEL, M. Frédéric GIROUX, M. Philippe AUFRAY et M. Olivier BARIETY.

Travaux, M. Pascal LENOIR :

- Remise en état du chemin de la côte à Ratapoi : complément de devis présenté,
- Main-courante au cimetière : devis approuvé,
- Attente de la mise à jour du devis du prestataire retenu pour les fuites du toit de la cuisine de la salle des fêtes,
- Actualisation des devis pour l'abris bus situé rue de Chandelette,
- Vitrail de l'Eglise : devis des Ateliers Loire et du menuisier à valider,
- Parquet de la salle des fêtes : 3 devis reçus, en attente d'un 4^{ème}

- Films pour les vélux de la salle des fêtes : devis à valider,
- Limitateur de son de la salle des fêtes : 2 devis reçus,
- Elagage de l'espace Mairie,
- Motorisation du portail des services techniques : devis en attente.
- Curage des avaloirs : demande d'un nouveau contrat pour le curage des avaloirs de la commune avec 2 passages par an pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, et ainsi limiter les inondations,
- Acquisition de chaises pour la salle des fêtes suite à un inventaire et étude de leur état : 100 chaises sont à changer
- Acquisition d'un chariot d'essai pour le rangement des chaises de la salle des fêtes,
- La réfection du chemin des Plantes est à prévoir.

M. Le Maire informe que l'inauguration de la déviation de Nogent-le-Roi aura lieu courant novembre.

ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, et Vu la circulaire préfectorale.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Catherine MARIE, Mme Claudine ABHERVÉ, M. Godefroy d'HARCOURT et M. Sébastien DARSIN. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués et suppléants

1 liste est déposée et enregistrée :

Composition de la liste : Mme Catherine MARIE, M Godefroy d'HARCOURT, Mme Claudine ABHERVÉ : délégués

Mme Véronique SOLER, M. Roland PETIT, Mme Sabine RAFIDIMANANA : suppléants

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Chaque conseiller municipal, après l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14

La liste de Mme Catherine MARIE a obtenu 14 voix.

TAXE D'AMENAGEMENT : VOTE DU TAUX

La DGFIP et en particulier la division des missions foncières et patrimoniales demande de délibérer sur l'institution, la modification de taux et d'exonération de la taxe d'aménagement avant le 1er juillet 2026 pour être applicable l'année suivante.

M. Le Maire propose le taux à 5 % sur l'ensemble de la commune. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le taux de la TAM à 5% sur l'ensemble de la commune.

JURES D'ASSISES : DESIGNATION PAR TIRAGE AU SORT

Afin de dresser la liste annuelle des jurés d'assises pour l'année 2027, les membres du conseil ont tiré au sort le nom de 3 administrés inscrits sur les listes électorales et ayant 23 ans et plus en 2027. Un courrier leur sera transmis dans les prochains jours.

M. Le Maire propose de rajouter 3 points concernant la désignation de référents auprès de la CCPEIDF :

Nomination d'un référent petite enfance, enfance et jeunesse :

Mme Catherine MARIE propose sa candidature, ayant déjà été référente dans le précédent mandat.

Les membres du conseil votent à l'unanimité cette nomination.

Désignation des représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

M Jean-Noël MARIE propose sa candidature

Les membres du conseil votent à l'unanimité cette nomination.

Désignation d'un référent mobilité :

Mme Catherine MARIE propose sa candidature.

Les membres du conseil votent à l'unanimité cette nomination.

COMMISSION DE CONTROLE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) : DESIGNATION DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS

M. Le Maire est de fait membre de cette commission.

Il appartient au conseil municipal de proposer 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants.

Les commissaires titulaires parmi les membres du conseil sont : Mme Catherine MARIE, Mme Claudine ABHERVÉ, Mme Véronique SOLER, Mme Nicole BERTHOUMIEU, M. Didier LE BARS et Mme Clarisse ABITBOL.

Les commissaires non-titulaires parmi les membres du conseil sont : M. Godefroy d'HARCOURT, M. Alain FATOU, M. Roland PETIT, M. Sébastien DARSIN, M. Philippe MANGOLD et M. Pascal LENOIR.

6 autres commissaires titulaires et suppléants seront désignés parmi les administrés.

MEMOIRE EN REPLIQUE AU SOUTIEN DES INTERETS DE LA COMMUNE DE COULOMBS : AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

M. LECLERCQ a fait un recours auprès de Tribunal Administratif suite à des problèmes d'inondations dans sa propriété. Un mémoire en réplique à ce recours est parvenu en Mairie

M. Le Maire informe que le Conseil départemental a déjà procédé à des travaux avec la création d'une grille type « avaloir ».

La commune doit être représentée à cette instance. M. Le Maire propose la société FIDAL, 8-10 Allée Prométhée - Les Propylées II à Chartres, représentée par Maître Hélène JONVILLE.

Les membres du conseil votent à l'unanimité l'intervention de l'entreprise FIDAL, autorisent M. Le Maire à ester en justice et à signer tous documents afférents à cette affaire.

TRAVAUX : ETUDE DES PROJETS ET DES DEVIS EN COURS

M. Pascal LENOIR expose :

Côte à Ratapoi : l'entreprise POLVE retenue lors du précédent conseil a fait parvenir un devis complémentaire permettant de prendre en compte le nivellement avec de la grave stockée sur site, pour combler les nids de poule. Le montant du devis initial était de 5 579.40 euros TTC, l'actualisation s'élève à 6 923.40 euros TTC.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce nouveau devis.

Vitrail de l'Eglise : les Ateliers Loire ont fait parvenir un devis concernant la réalisation d'un caisson bois métallique recevant le vitrail d'un montant de 1 164 euros TTC.

Un second devis des menuiseries THOMAS MENUISERIE AGENCEMENT permettant de supporter le vitrail d'un montant de 4 300.80 euros TTC est présenté.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les 2 devis.

Limiteur de son pour la salle des fêtes : 2 devis sont parvenus en Mairie. Le moins disant s'élève à 5 346.36 euros TTC de la société J.R.C. ELECTRICITE à Chaudon.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du devis le moins élevé.

Curage des avaloirs : étude d'un nouveau contrat avec la société SPL, déjà en charge du curage des avaloirs de la commune, pour 2 passages par an. Le montant du nouveau contrat s'élève à 4 068 euros TTC.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce nouveau contrat.

Elagage « espace Mairie » : une demande de devis a été effectuée concernant l'élagage de l'espace Mairie. A ce jour, le projet n'est pas retenu car il faut étudier plus précisément ce projet d'élagage avec les propriétaires des parcelles concernées.

Films occultants sur les fenêtres de toit de la salle des fêtes : la société SODICLAIRE a fait parvenir un devis d'un montant de 2 483.90 euros TTC correspondant à la pose de films sur les fenêtres de toit de la salle des fêtes. Le procédé décrit correspond aux attentes.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du devis.

Acquisition de chaises pour la salle des fêtes : suite à un inventaire de l'état des chaises de la salle des fêtes, il convient de faire l'acquisition de 100 chaises pour les remplacer.

Des devis sont parvenus en Mairie, le moins disant, de la société ALTRAD, s'élève à 5 337 euros pour 100 chaises et 20 chariots pour faciliter le rangement.

Après étude, un devis pour 100 chaises et un chariot « pour essai » a été demandé et s'élève à 3 366.48 euros TTC.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du devis.

BET-DECID – Revalorisation du contrat de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de la RD116 à Chandelles : ce contrat est indexé sur le montant des travaux. Lors de sa signature en octobre 2022, il reposait sur une estimation des travaux d'un montant de 400 000 euros HT. Or, le montant réel des travaux s'élève à 576 900,40 euros HT. Il est proposé, pour la société BET-DECID de M. DESVEAUX, une baisse du taux de 6,59 %, au lieu des 7 % initialement prévus.

Le montant de cette mission s'élève à 38 000 euros TTC.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant.

FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES

2026 DM 1 – FONGIBILITE DES CREDITS – 2026DM121052026 Flux trésorerie et Préfecture

Cette fongibilité des crédits correspond à montant de 107 770,35 euros.

Projet 230005 Réfection de la RD116

Pour honorer le décompte n°5 du marché 2023-230005, il convient de procéder à une décision modificative comme suit :

- compte 2151 projet 250009 : - 1 560 €
- compte 231 projet 230005 : + 1 560 €

2026 DM 2 – FONGIBILITE DES CREDITS – 2026DM229052026 Flux trésorerie et Préfecture

Projet 230005 Réfection de la RD116

Pour honorer les factures de la RD116 du marché 2023-230005, il convient de procéder à une décision modificative comme suit :

- compte 2151 projet 250009 : - 15 279 euros
- compte 231 projet 230005 : + 15 279 euros

2026 – DM 3 – Réappro projets

Projet 230005 Réfection de la RD116 : pour honorer les décomptes 6,7, 8 et l'actualisation de la mission de maîtrise d'œuvre :

- compte 2151 projet 250009 : - 175 000 euros
- compte 231 projet 230005 : + 175 000 euros

Projet 260010 – Réfection Chemin de la côte à Ratapoi – complément suite délibération 20260608 :

- compte 2151 projet 250009 : - 6 924 euros
- compte 2151 projet 260010 : + 6 924 euros

Projet 260011 – Chaises de la salle des fêtes :

- compte 2151 projet 250009 : - 5 337 euros
- compte 2188 projet 260011 : + 5 337 euros

Projet 260012 – Vitrail de l'Eglise :

- compte 2151 projet 250009 : - 5 465 euros
- compte 2181 projet 260012 : + 5 465 euros

Récapitulatif de la DM 3 :

- compte 2151 projet 250009 : - 192 625 euros
- compte 231 projet 230005 : + 175 000 euros
- compte 2151 projet 260010 : + 6 924 euros
- compte 2188 projet 260011 : + 5 337 euros
- compte 2181 projet 260012 : + 5 465 euros

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les décisions modificatives.

SALLE DES FETES : DEMANDES DE PRETS

Aucune demande n'est parvenue en Mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Catherine MARIE souhaite la publication d'un bulletin municipal. Une réunion consacrée à la communication se tiendra le lundi 22 juin à 18h00.

M. Sébastien DARSIN propose l'installation d'un banc près du passage piéton reliant la maison médicale au parking de l'église, afin de permettre aux personnes âgées d'attendre dans de meilleures conditions.

M. Godefroy d'HARCOURT signale la présence de déchets près du pont de la ligne de chemin de fer.

M. Didier LE BARS informe que l'armoire située route de Bréchamps sera retirée le 22 juillet. Le début des travaux de rénovation énergétique est annoncé.

M. Alain FATOU signale la présence d'un arbre près du passage du gois, rue de la Ribordière.

Mme Nicole BERTHOUMIEU signale la présence de chats errants. Des contacts ont été pris avec l'association 30 Millions d'Amis et la SPDA de Serazereux.

Mme Véronique SOLER signale des vitesses excessives avenue de l'Abbaye. M. Le Maire demandera au Conseil départemental de procéder à des comptages afin d'évaluer la situation et d'envisager d'éventuelles mesures.

Mme Sabine RAFIDIMANANA demande la pose d'une poubelle près du container à verres situé cavée de Paris.

À la suite de la visite de la propriété de M. BERTINETTI, M. Roland PETIT s'interroge sur les projets qui pourraient en découler. M. le Maire relancera les riverains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

M. Jean-Noël MARIE
Maire de Coulombs
Conseiller départemental du canton d'Epernon

